

# 1. UNE GÉOGRAPHIE CONTRASTÉE, FONDEMENT DE LA RICHESSE DES PAYSAGES ET CADRE POUR LA VILLE

L'agglomération lyonnaise est établie dans une région fortement marquée par la géographie. L'imbrication de topographies\* très différenciées, de sols aux qualités variées, la convergence de la Saône et du Rhône offrent aux hommes un site d'une grande richesse aux paysages multiples. Cette diversité a largement déterminé l'attractivité et la spécialisation des différents territoires qui, s'ils sont aujourd'hui intimement liés dans un fonctionnement commun, n'en restent pas moins, dans leur organisation contemporaine, marqués par cette géographie.

L'urbanisation s'est ainsi adaptée aux diversités géographiques (fleuve, rivière, ruisseaux, balmes\*, côtières\*, monts...) autant qu'elle les a pour partie organisées et aménagées à son profit. De ce long processus d'interaction entre les hommes et le territoire qui les accueille, nous héritons de grandes cohérences paysagères. Paysages dits naturels et agricoles, largement modelés par le monde rural et la proximité de la ville. Paysages urbains, contraints et révélés par une géographie riche d'événements.

Des imbrications entre ces différents espaces émerge aussi aujourd'hui un réseau de continuités végétales qui, reprenant et soulignant les lignes fortes du paysage, s'établit, depuis les confins de l'agglomération et au-delà, jusqu'au cœur de la ville dense.

\* cf lexique, voir page 381 à 384

# Relief, géologie et cours d'eau dessinent les paysages et orientent l'occupation humaine de l'espace

## Un territoire à la confluence de trois régions naturelles et de deux grands cours d'eau

Le contact de trois grandes régions naturelles et de deux cours d'eau majeurs qui convergent sur le site même de la ville de Lyon (170m) est à l'origine de la diversité des paysages qui font l'agglomération lyonnaise :

- A l'ouest, le **Plateau Lyonnais** constituant la partie la plus orientale du vaste Massif Central, s'étale au pied des Monts du Lyonnais pour ensuite s'avancer en promontoire à l'ouest de la ville historique. Replat d'érosion, ce plateau (300-500m) n'est pas pour autant uniforme ; il présente des irrégularités et un relief contrasté liés aux nombreux cours d'eau d'orientation ouest/est gagnant le Rhône et la Saône. Du point de vue géologique, le plateau est constitué de roches cristallines. Au nord du plateau subsistent quelques restes de la couverture sédimentaire secondaire.
- Au nord-est, **la Dombes** est un vaste plateau triangulaire d'altitude voisine de 300 mètres, dominant les fleuves actuels par une côte abrupte. Sa surface est d'une remarquable régularité et sa structure géologique homogène : terrains tertiaires recouverts uniformément d'un manteau morainique. Cette unité se prolonge jusqu'au cœur de la ville de Lyon, par le plateau de

la Croix Rousse qui surplombe la ville de près de 100 mètres.

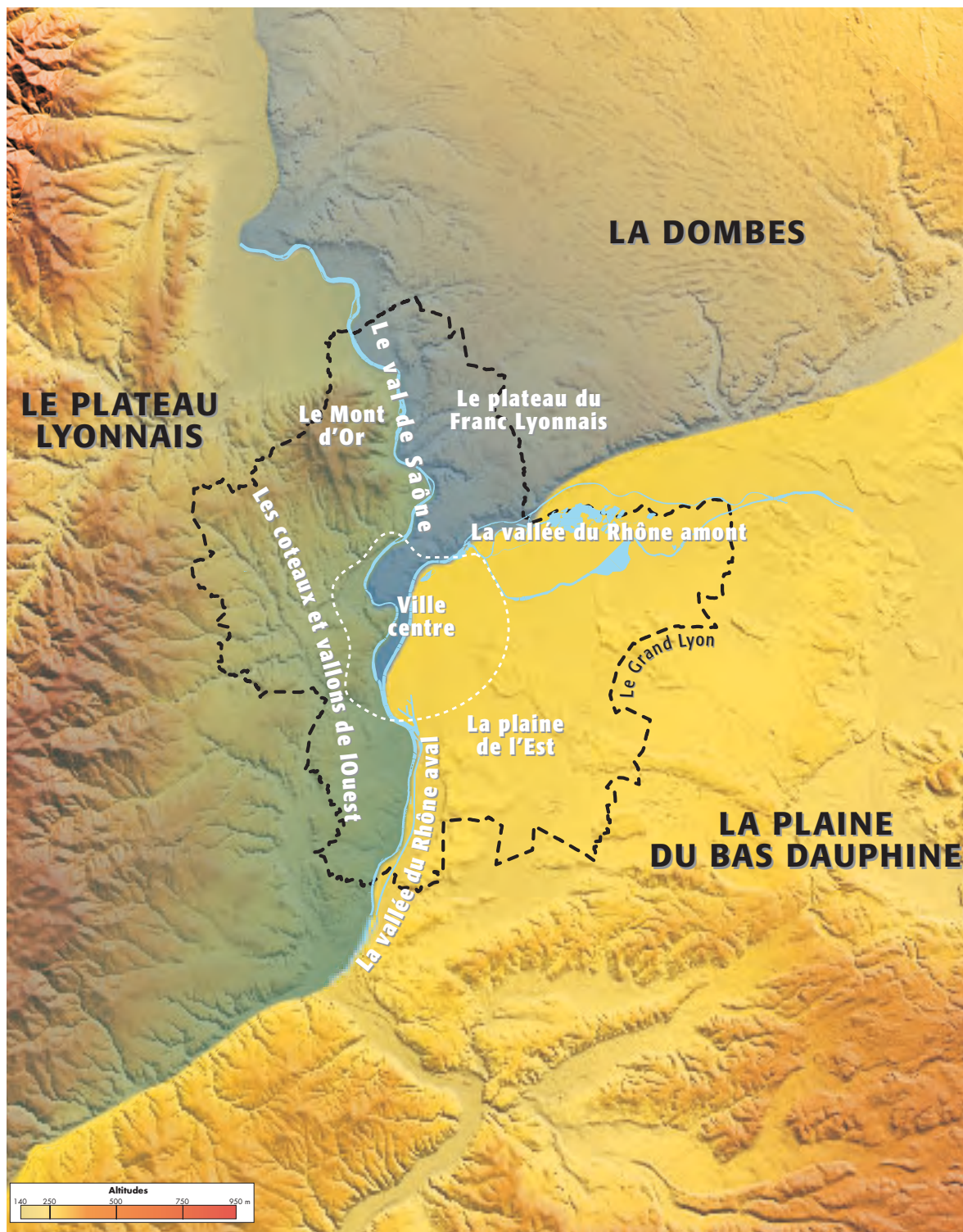
- Au sud-est, **la plaine du Bas Dauphiné** se présente sous la forme d'un vaste plan incliné dont la légère pente est dirigée du sud-est au nord-ouest. Ensemble tertiaire remodelé par la dynamique des glaciers au quaternaire, elle vient se terminer dans la boucle du Rhône par la grande plaine de l'Est Lyonnais aux buttes caractéristiques, les molards. Cette plaine est entièrement recouverte par les formations glaciaires et fluvio-glaciaires (lit de cailloux et argile), ne laissant guère deviner les molasses miocènes sous-jacentes remplissant le fossé d'effondrement rhodanien.

Ces trois régions naturelles sont mises en contact par deux vastes plaines alluviales : celle de la Saône évoluant dans un relief qui se resserre à mesure qu'il conduit aux portes de la ville, dessinant presque un paysage de gorges entre les collines de Fourvière et de la Croix Rousse ; celle du Rhône, fleuve magistral dont le franchissement difficile et les débordements fréquents ont longtemps marqué une limite au développement urbain.



Un territoire à la confluence de trois régions naturelles et de deux grands cours d'eau







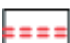
## La géographie du Grand Lyon



La géographie du Grand Lyon : le contact des trois régions naturelles est à l'origine de six grandes entités morfo-paysagères bien différenciées qui convergent et créent la ville centre.



**Légende de la carte**

 Limon, éboulis, loess	 Cailloutis, sables et argiles glaciaires
 Granite	 Cailloutis, sables et argiles miocènes-pliocènes
 Terrasses alluviales	 Roches sédimentaires, secondaires (grès, calcaires, marnes)
 Alluvions modernes	 Terrains instables
 Gneiss	 Faille

## Six entités morpho-paysagères convergent et créent le site de la ville centre

La convergence des composantes maîtresses de la géographie régionale, fondatrice du carrefour géographique lyonnais, a, par redécoupage, créé les six entités morpho paysagères bien différenciées du territoire « grand lyonnais ». Chacune, en fonction de ses caractéristiques propres, a généré un mode traditionnel et spécifique d'occupation de l'espace. C'est depuis le point de leur convergence que la ville centre est née. La constitution progressive du territoire d'agglomération dont nous héritons aujourd'hui a pris appui sur les lignes de force de ces six entités morpho paysagères.

La Saône et le Rhône sont deux éléments essentiels, révélateurs de la géographie du territoire communautaire. Ces lignes d'eau soulignent les limites des trois régions naturelles maîtresses de la géographie locale. En les distinguant de la sorte, elles en rendent l'appréhension plus aisée. Simultanément, c'est autour du vis-à-vis qui se joue autour des cours d'eau que ces derniers assurent un rôle de liant entre les différents grands sites de l'agglomération. Si Rhône et Saône font émerger et dialoguer les grands territoires, ils n'en constituent pas moins deux entités morpho-paysagères à part entière.

### La vallée du Rhône

Il est de coutume, dans la géographie lyonnaise, de distinguer le cours du fleuve en amont de la ville dense et en aval.



En amont de la ville de Lyon, le fleuve qui évolue dans un contexte encore très naturel, a conservé des aspects de son ancienne physionomie : une large plaine alluviale dans laquelle son cours était autrefois changeant. Au XIX<sup>e</sup> siècle, d'importants travaux de maîtrise du

cours du fleuve liés à l'essor industriel de l'Est Lyonnais ont contribué à stabiliser ces lieux : mise en canal de deux bras du Rhône entre Jons et Villeurbanne (canal de Miribel au nord en 1848, canal de Jonage au sud en 1890) ; construction de digues, barrages (barrage de Cusset en 1898). Malgré ces aménagements modernes, on reconnaît encore un paysage particulier : les « brotteaux » composés des îles, bras vifs ou morts (les lônes) de Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu, Meyzieu et Jonage. Cet ensemble naturel, sis au pied de la Dombes dans le contexte topographique de la plaine de l'Est, se développe et s'étire jusque dans le cœur de

la ville, le long du fleuve.

Si les prélèvements de matériaux ont quasiment cessé dans le lit même du Rhône, les gravières restent largement exploitées dans l'Est Lyonnais en particulier sur le site de Miribel-Jonage.

La vaste plaine alluviale rhodanienne recèle une nappe phréatique particulièrement importante, alimentée principalement par le fleuve, qui fournit aujourd'hui la majeure partie de l'alimentation en eau sur le territoire communautaire (cf chapitre 3).

Plusieurs sites composent cette entité naturelle du Rhône-amont, désignée aussi sous le vocable d'« anneau bleu » :

- **le parc naturel des îles de Miribel-Jonage** où espaces vierges, anciennes gravières aménagées en plan d'eau, équipements divers, et replantations participent à l'évolution qualitative et ludique du site;
- **les canaux** (Miribel et Jonage) et le bassin du Grand Large (Décines et Meyzieu) qui y est associé, constituent des axes privilégiés de contact entre la ville et le milieu aquatique, tout en posant des problèmes hydrologiques (envasement du plan d'eau du Grand Large, enfoncement du lit du canal de Miribel) ;
- **Les berges du ruisseau de la Rize** le long du canal de Jonage autrefois délaissées, sont, sur les communes de Vaulx-en-Velin et Décines-Charpieu, des lieux de promenade à aménager;
- **l'ancienne réserve naturelle volontaire** de la zone de captages de Crépieux-Charmy, protégée en raison de la sensibilité des captages implantés sur le site (suite à une modification législative, cette réserve n'a plus d'existence institutionnelle, elle pourrait toutefois devenir une Réserve Naturelle Régionale et est, par ailleurs, inscrite dans le périmètre de la zone Natura 2000) ;
- **le site de la Feysse**, coulée verte restée longtemps à l'écart à l'état de friche et aménagée récemment en parc naturel.
- **les espaces agricoles**, notamment maraîchers, sur les communes de Vaulx-en-Velin et de Décines, de part et d'autre de la Rocade Est.

Sur cette entité, l'espace urbanisé est uniquement composé par le cœur de la commune de Vaulx-en-Velin (village, quartiers de grands ensembles d'habitat social et zones d'activités économiques) et par des constructions diffuses sur la commune de Décines, au nord du Grand Large.

L'urbanisation s'est plus massivement développée au sud du canal de Jonage, le long de la RD 517 (cf paragraphe « La plaine de l'Est »).



La cotière de la Dombes, au centre, accueille en contrebas le territoire de Rhône amont



La réserve naturelle de Crépieu-Charmy et la zone de captage des eaux



A l'aval de la ville de Lyon, (à partir du port Edouard Herriot), malgré l'existence de vastes espaces naturels, le cours du Rhône est très marqué par les développements industriels lourds et les voies de circulation.

Sur la rive gauche, bordée d'imposantes

infrastructures de transports, la vallée de la chimie s'étend du port industriel, aux limites sud de la Communauté urbaine, au pied des balmes du Rhône. Ce long territoire de largeur réduite, inclus entre les balmes à l'est et le Rhône à l'ouest, a la physionomie d'un couloir d'activités économiques et de nuisances afférentes. S'y trouvent concentrés, sous forme de longues strates, industrie pétro-chimique, autoroute A7 et faisceau ferroviaire.

Sur la rive droite, face au port E. Herriot, sur les territoires de Oullins (la Saulaie) et Pierre-Bénite, l'ambiance est largement déterminée par la présence des industries en vis-à-vis du fleuve. Plus au sud, sur les communes d'Irigny et de Vernaison, les berges du Vieux-

Rhône constituent un paysage linéaire caractérisant, par son abondante végétation, une des entrées sud de l'agglomération : 15 Km d'une forêt alluviale sillonnée de îles (îles Tabard, Ciselande, Jaricot, de la Table Ronde). Sur ce secteur parmi les plus contrastés de l'agglomération, le face-à-face entre les deux rives fait se juxtaposer trois ensembles paysagers bien distincts :

• **Un paysage industriel et autoroutier**

En arrivant du sud, vallée de la chimie et infrastructures de transports imposent à la rive gauche une ambiance strictement industrielle, isolée, ignorante de son environnement géographique.

• **Un paysage fluvial naturel préservé**

En face, inaccessible visuellement depuis le cœur de la vallée de la chimie, émerge un vaste espace fluvial naturel préservé. Dans la mesure où l'entrée sud principale emprunte la vallée de la chimie, le remarquable paysage des îles et îlots couverts d'une végétation alluviale abondante et sauvage reste encore largement confidentiel. Inclues dans des périmètres de risques industriels, celles-ci sont par ailleurs d'un accès limité.

• **Un paysage ouvert sur la ville**

Au nord, une fois le Rhône franchi, les abords industriels du fleuve dialoguent pour créer un paysager homogène, fluvial et industriel, ouvert sur la ville qui s'annonce.



Forêt alluviale du Rhône Aval à Vernaison



Un paysage contrasté : les îles du Vieux Rhône, et la vallée de la chimie

## Le Val de Saône



La Saône, d'orientation nord-sud et sa plaine alluviale composent un paysage naturel et urbain particulier. C'est autour du paysage singulier du Val de Saône que dialoguent le Mont-d'Or et le Franc Lyonnais.

Sur le territoire communautaire, la rivière dispose au nord d'une large plaine de débordement (communes de Genay, Neuville-sur-Saône, Fleurieu-sur-Saône). Tout au long de son parcours, la rivière dessine de larges méandres. La vallée se resserre progressivement au sud du coude de Neuville-sur-Saône et la rivière s'encaisse jusqu'au défilé de Pierre Scize, sur la ville de Lyon. Ce net resserrement du cours du fleuve marque l'entrée sur l'ancienne ville fortifiée, seuil dont témoignent les forts de Saint-Jean et de la Loyasse, situés en vis-à-vis de part et d'autre de la rivière.



La plaine de débordement de la Saône (Neuville - Genay)



La vallée étroite de la Saône à l'extérieur de Lyon (communes de Couzon-au-Mont-d'Or et de Rochetaillée-sur-Saône)

Le lit de la Saône a été jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle encombré par des affleurements de roches gneissiques, véritables écueils pour la navigation. Les rapides dits

de « la Mort qui Trompe » en sont restés les témoins jusqu'à leur dynamitage dans les années 1846-1854. En revanche, les rochers ont constitué une assise solide aux ponts ancrés dans le lit de la rivière, éléments de liaison majeurs dans le développement de la ville. L'amélioration de la navigation, le franchissement de la Saône en plusieurs endroits sont allés de pair avec le développement urbain.

Rive droite, les bords de Saône sont étroits. Quelques bourgs s'y sont développés en lien avec l'activité fluviale (communes de Couzon-au-Mont-d'Or et d'Albigny-sur-Saône) : transport des pierres du Mont-d'Or, pêche, bateliers. Implantés sur la partie basse des coteaux et sur la fine bande des bords de Saône, certains bourgs ont été découpés au début des années 1850 par la ligne de chemin de fer PLM dont le tracé a dû être fixé entre les zones inondables et les coteaux. En rive gauche, une plaine alluviale plus large a été le lieu privilégié de l'implantation humaine (communes de Neuville-sur-Saône, Genay et Fleurieu-sur-Saône). Au sud, les versants du Val de Saône sont abrupts (balmes) et essentiellement boisés (commune de Caluire-et-Cuire). Ainsi, les versants dissemblables de la vallée forment un écrin pour la rivière qui, en dehors des périodes de crues, présente un cours lent et calme. Son tracé sinueux est générateur de paysages et de points de vue variés qui assurent la mise en scène du site. Iles, châteaux, propriétés bourgeoises et parcs se succèdent au fil de l'eau et offrent, jusque dans la ville dense, des séquences et ambiances paysagères d'une grande richesse.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le Val de Saône a par ailleurs été marqué par les activités industrielles. Bordant un fleuve navigable et captant sur ses rives, jusqu'à la réalisation de l'autoroute et de la ligne de TGV, l'essentiel des voies de communication en direction du nord, le Val de Saône a connu au cours du XX<sup>e</sup> siècle un développement économique de type industriel important. Trois zones d'activités ponctuent son territoire. A l'extrémité nord du Grand Lyon, la zone industrielle de Neuville-sur-Saône et Genay occupe une partie de la plaine et marque l'entrée dans l'agglomération lyonnaise. Viennent ensuite les zones d'activités de Couzon-Albigny et de Collonges. L'identité ouvrière, notamment des cheminots, marque encore certaines communes comme Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Le Val de Saône est doté, dans une moindre mesure que l'est de l'agglomération, d'un parc de logement social important construit dans les années soixante à proximité des centres ville (L'Echos, l'Aventurière, le Sablon-Coquille, le Stade à Neuville-sur-Saône, la Noranchale à Fontaines-sur-Saône).

La présence de part et d'autre de la Saône d'axes de transports très fréquentés rend pratiquement inaccessibles les rives de la Saône en même temps qu'elle compromet leur mise en valeur.

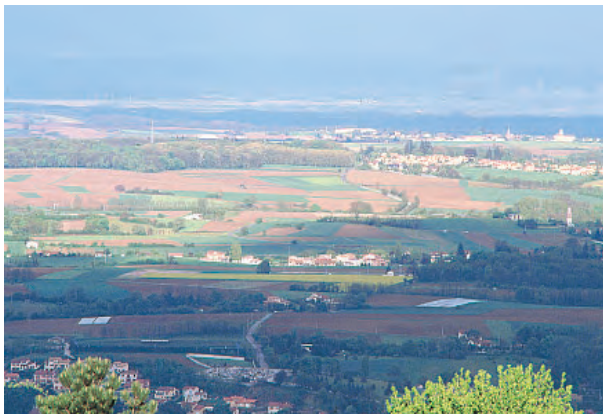


## Le plateau du Franc Lyonnais



Le plateau du Franc Lyonnais, situé au nord du territoire du Grand Lyon, constitue la terminaison méridionale du plateau de la Dombes. Dans son acception la plus vaste, il s'étend sur les communes incluses entre, au sud, Caluire-et-Cuire, Genay au nord-ouest

et Rillieux-la-Pape à l'est. Globalement uniforme, ce plateau présente une géographie plus discrète que celle du Mont-d'Or qui lui fait face. Il constitue un triangle disposant de bases plus ou moins échancrées qui le mettent en contact à l'ouest avec le Val de Saône et à l'est avec le Rhône sur le secteur de Rhône-amont.



Le plateau agricole du Franc lyonnais

D'un point de vue géologique, le plateau du Franc Lyonnais est constitué d'un substratum de sables et marnes (du miocène) recouverts de cailloutis (plioquaternaires), de moraines glaciaires voire de loess et limons d'origine éolienne au nord d'une ligne Sathonay-Village / Rillieux-la-Pape. La nature géologique des dépôts donne à cette entité un relief particulier fait de creux et de bosses. Les sols souvent très épais, sont d'une qualité excellente, apte à la culture maraîchère comme à celle des céréales. Au nord, le plateau est constitué de longues ondulations séparées par des dépressions peu profondes (ruisseau du Grand Rieu, de Genay et des Torrières).

Au centre du plateau, les vallons (ruisseaux des Echets, du Ravin) et la combe (ruisseau des Vosges) s'enfoncent et entaillent plus profondément le plateau. Celui-ci se réduit à des portions de plus en plus étroites, presque des lanières dont le caractère plat se maintient cependant jusqu'au dessus de la vallée de la Saône (hauteurs de Rochetaillée-sur-Saône, Fontaines-sur-Saône...).



Le vallon du Ravin depuis Sathonay-Village

Plus au sud, en limite du Rhône et de la Saône (communes de Fleurieu-sur-Saône, Rochetaillée-sur-Saône, Fontaines-sur-Saône, Rillieux-la-Pape et Caluire-et-Cuire), les bords du plateau constituent des pentes abruptes dont le dénivelé peut atteindre une centaine de mètres par rapport aux cours d'eau. Les côtières du Rhône sont relativement rectilignes et raides, à l'exception de l'échancrure courbe constituée par la montée des Soldats. Les coteaux de la Saône, entaillés de profondes vallées descendant du plateau, sont, elles, sinueuses.

Les villes et bourgs sont structurés en cinq systèmes que le relief a fortement distingué :

- Les deux premiers sont intimement mêlés aux systèmes urbains du Val de Saône :

- **le réseau des bourgs de Montanay, Genay et Fleurieu-sur-Saône**, historiquement dépendant de Neuville-sur-Saône, ancienne capitale du pays Franc Lyonnais ;
- **les bourgs de Rochetaillée-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône**, quasiment continus, et situés à flanc des coteaux qui longent la rivière dans ce secteur où le Val de Saône se resserre.

- Le troisième ensemble comprenant **Cailloux-sur-Fontaines, Fontaines-Saint-Martin** est séparé des autres systèmes par la forte coupure constituée par les ruisseaux des Vosges, du Ravin, et des Echets.

- Les deux derniers, situés sur le plateau, se distinguent par un degré d'urbanisation très différent, selon leur proximité à la ville-centre :

- Au sud du plateau, dans la continuité de Lyon / Croix-Rousse, sont situées **les villes de Caluire-et-Cuire, Rillieux-la-Pape et Sathonay Camp**. Sur ce secteur, le plateau, déjà partiellement constitué de tissus de faubourg en limite nord de Lyon et en bordure des principaux axes historiques (voies romaines de Genève et du Rhin), s'est massivement urbanisé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, principalement depuis les années 1950, dans le prolongement et en surplomb de la ville centre. Subsiste toutefois une vaste zone de maraîchage (100 hectares) située en milieu urbain entre Caluire-et-Cuire et Rillieux-la-pape.

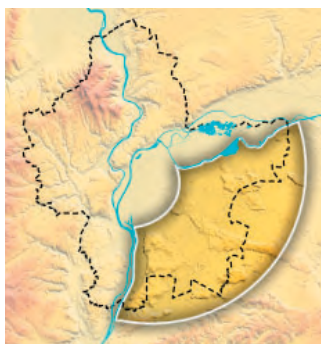
- Le nord du plateau, agricole, abrite **les villages de Sathonay Village, Cailloux-sur-Fontaines, Montanay**. Ces deux derniers villages appartiennent ainsi à 2 systèmes urbains, de fait interfacés (réseau des bourgs de Neuville pour Montanay, couple Fontaines-Saint-Martin/Cailloux, pour Cailloux). Ce secteur, qui porte encore une identité rurale et agricole forte, est également marqué, depuis 1980, par le développement d'un habitat majoritairement individuel autour des bourgs anciens. Le patrimoine bâti rural est le produit d'une architecture sobre (ferme bressane sur cour carrée, murs en pisé). Ce sont autant le paysage que cette architecture traditionnelle de la Dombes qui confèrent à cette partie du plateau son unité et sa qualité.

Sur l'ensemble de ce territoire hétérogène, les vallons et balmes constituent de véritables liaisons entre le plateau d'une part, et le Val de Saône, Rhône-amont et la ville dense d'autre part.

Encore en majorité naturels, ils assurent une continuité paysagère entre les cours d'eau et le plateau. Certains espaces, accueillant notamment des voies de communication principales, ont été urbanisés.

### La plaine de l'Est

La plaine de l'Est constitue la terminaison occidentale de la plaine du Bas Dauphiné qui s'étale jusqu'à la rive gauche du Rhône. Caractérisée par les altitudes les plus basses de l'agglomération (210 m à Miplaine, 162 m au niveau du Rhône), elle est, sur le plan topographique, formée par une succession de plaines inclinées vers l'ouest et séparées par des couloirs fluvio-glaciaires.



Ces plaines se prolongent au sud-ouest par les plateaux des Minguettes (Vénissieux), des Clochettes (Saint-Fons), de Corbas, de Feyzin, de Solaize. A proximité du Rhône, les plateaux se terminent de façon brutale, créant ainsi les balmes aux pentes

abruptes, principalement boisées, qui dominent le fleuve.

En limite de territoire communautaire, ces plateaux annoncent les contreforts des balmes viennoises situées plus au sud.

La plaine de l'Est est ponctuée par un relief de buttes (les mollards) et de côtières dont les pentes sont d'autant plus perceptibles dans la géographie du site que les horizons qu'elles dominent sont plats (Chassieu, Jonage, Meyzieu et Saint-Priest). Ces buttes forment de remarquables



La plaine :  
Décines-Charpieu et au second plan, le plan d'eau du Grand Large



La rocade est (A46) contourne le mollard  
sur lequel est implanté le fort de Saint-Priest

promontoires et offrent de larges vues panoramiques. Les hauteurs des petites collines qui parsèment la plaine ont d'ailleurs été les premières habitées et l'on y rencontre un habitat traditionnel.

Du point de vue géologique, le substratum de la plaine de l'Est, partie intégrante du Bas Dauphiné, est constitué d'une puissante série sédimentaire de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur faite de sables marneux et de molasse (transgression marine du miocène). Cette série sédimentaire est entièrement recouverte par des formations quaternaires d'origine glaciaire : moraines à blocs sur les bosses et les buttes, dépôts fluvio-glaciaires dans les couloirs en contrebas des bosses et buttes. Les matériaux déposés dans les couloirs fluvio-glaciaires constituent un ensemble alluvionnaire épais de cailloutis, de sables caillouteux et parfois de dépôts argileux ne laissant guère deviner les molasses miocènes sous-jacentes.

Si la plaine de l'Est, très perméable, se caractérise par l'absence de réseau hydrographique de surface (excepté la présence de l'Ozon qui entaille le plateau de Corbas), elle contient des nappes phréatiques puissantes et peu profondes (10 à 15 m en moyenne). Ces nappes constituent d'excellentes réserves aquifères complémentaires à la nappe du Rhône déjà largement exploitée. Cependant, elles demeurent sensibles aux pollutions par infiltration du fait de la grande perméabilité du sous-sol (cf. chapitre 3).

Les sols de la plaine de l'Est, terres sèches et caillouteuses, aux qualités très irrégulières ont dû être longuement travaillées avant de devenir aptes à la culture. L'agriculture n'est donc pas une activité traditionnelle de cette région. Elle y a été développée il y a environ deux siècles pour répondre aux besoins de la ville avoisinante. La percée des infrastructures de transports dans les années 1960 s'est accompagnée de remembrements agricoles et de la mise en place de réseaux d'irrigation qui ont homogénéisé les qualités des sols. L'ensemble de ce territoire s'est alors spécialisé autour de la production céréalière qui reste aujourd'hui très présente. Grâce à l'irrigation et à l'usage des engrais, les rendements y sont désormais parmi les meilleurs de la région. Ces grands secteurs agricoles composent certaines parties d'un « V » vert repérable sur la plaine de l'Est. Leur épaisseur est toutefois d'une grande irrégularité : importante sur les communes de Décines, Chassieu et Meyzieu, elle s'amincit à Saint-Priest. Sur ce vaste territoire peu contraint par le relief, ce « V » vert constitue l'épine dorsale végétale. La plaine de l'Est est dotée d'une armature radiale de routes est-ouest. Depuis le Bas Dauphiné conduit vers Lyon un trafic qui, depuis la plus haute antiquité suit les mêmes itinéraires, notamment la voie d'Italie (route Napoléon, actuelle RN6) qui apporta prospérité commerciale et influence artistique. Parallèlement aux villages qui ont investi les buttes, les bourgs se sont développés le long de ces axes historiques : du sud au nord, la route d'Heyrieux (RD 518) qui conduit à Grenoble, la route de Bron (RD 506 qui devient la RN 6) en direction de Chambéry, la route de Genas (RD 29) qui mène à Crémieux, la route de Décines (RD 517) en direction d'Ambérieu-en-Bugey. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'essor industriel lyonnais a ainsi très largement trouvé dans ce vaste espace non contraint par la géographie, le territoire de son développement. L'établissement d'imposantes emprises industrielles est allé de pair avec la création de voies de chemins de fer pour partie parallèles aux routes historiques (voie ferrée de Perrache à Grenoble, chemin de fer de l'est lyonnais, CFEL). Plus récemment, un maillage nord-sud d'infrastructures de transport routier s'est progressivement imposé, assurant des fonctions non seulement de liaison entre zones industrielles mais plus encore de transit des flux nationaux et internationaux de marchandises (périphérique, rocade).

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, cette fonction industrielle et logistique attribuée à la plaine de l'Est s'est accompagnée d'une urbanisation résidentielle importante. Après un développement linéaire le long des infrastructures, prolongeant de la sorte la structure traditionnelle en villages-rue sur ce secteur, l'habitat s'est diffusé sur les communes dites de première couronne (Vénissieux, Bron, Vaulx-en-Velin – la côte) quand toute une partie

des activités artisanales traditionnelles a commencé à quitter Lyon pour se déployer sous forme industrielle, à l'extérieur. A partir de la fin des années 1950, dans un contexte de contraintes socio-économiques fortes, l'urbanisation s'est intensifiée en première couronne avec l'édification de grands ensembles (Bron Parilly), suivie dans les années 1960 et 1970 par les zones d'urbanisation prioritaire (ZUP) des Minguettes, de Vaulx-en-Velin et les grands quartiers d'habitat collectif (Bron Terraillon, Meyzieu les Plantés, Saint-Priest Bel-Air). Dans un même temps, le tissu pavillonnaire qui s'était lentement développé depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a pris un essor rapide et s'est implanté également sur les communes de deuxième couronne : Décines-Charpieu, Chassieu, Corbas, Saint-Priest. La réalisation concomitante de grands équipements (université, aéroport, Eurexpo), de vastes zones industrielles (mi-Plaine, Lyon Sud-Est...) et d'infrastructures de transports n'a cessé, depuis les années 1960, de renforcer ce phénomène qui s'étend aujourd'hui sur les communes de troisième couronne (Mions, Meyzieu, Jonage) et au delà des limites communautaires.

Les potentialités d'urbanisation, tant nouvelles que de requalification, restent toutefois importantes sur ce territoire où habitat, activités, infrastructures et agriculture composent un paysage en évolution et pour lequel l'enjeu de lisibilité et de structuration est fort.

### **Les coteaux et vallons de l'ouest**

L'ouest de l'agglomération est constitué par l'extrémité orientale du plateau lyonnais qui culmine entre 300 m (la Tour-de-Salvagny) et 230 m (Ecully). Légèrement incliné vers l'est, ce promontoire se termine par des rebords marqués qui plongent vers les fleuves, formant ainsi le paysage caractéristique des balmes. Celles-ci s'étendent du nord de Lyon au sud du territoire communautaire (Irigny et Vernaison), épousant ainsi les lignes de la Saône puis du Rhône. Le couple fait des cours d'eau et des balmes qui les surplombent suggère, depuis la ville centre, la présence du plateau au delà.



Le plateau est découpé de grandes percées comme les vallées du Rocheardon, de l'Yzeron ou la dépression du ruisseau de la Mouche, qui à leur point de jonction avec la vallée de la Saône et du Rhône, laissent place à la plaine alluviale : Vaise, La Mulatière (partie basse), Oullins, Pierre-Bénite. Il est d'autre part entaillé par un réseau important de petits ruisseaux qui composent le



Le vallon du bois de Serres entre Charbonnières-les-Bains et Ecully

relief irrégulier de coteaux et de vallons.

En matière de géologie, ces coteaux et vallons sont constitués d'un substratum de roches cristallines métamorphiques (gneiss, anatexites) ou plutoniques (granites). Ce substratum plus ou moins visible est recouvert de dépôts d'origine différenciée selon une ligne sud-ouest – nord-est qui va de la limite nord de Saint-Genis-Laval à Fourvière.



Développement résidentiel et activités agricoles : deux caractéristiques fortes des plateaux. (St Genis Laval, Irigny)

Au nord d'une ligne Saint-Genis-Laval - Fourvière, 2 entités se distinguent :

- une partie nord, à l'ouest du Mont d'Or, où les roches cristallines dominent (communes de la Tour-de-Salvagny, Dardilly et de Limonest exception faite du secteur du Barriot) même si localement des dépôts type lœss et limons subsistent (notamment au sud de Dardilly et de Limonest) ;
- une partie sud (communes de Marcy-l'étoile, Charbonnières-les-bains, Ecully, Champagne-au-Mont-d'Or, Saint-Genis-les-Ollières et partie occidentale de Tassin-la-demi-lune, Craponne et partie occidentale de Sainte-Foy-lès-Lyon) les roches cristallines saines ou altérées (arènes granitiques) affleurent encore à l'extrémité ouest. Elles sont de moins en moins visibles en direction de l'est où elles n'apparaissent que dans les versants des vallons, les plateaux étant recouverts par des alluvions fluviales du Villafranchien (galets de quartzite dans une matrice argileuse) ou par des dépôts de lœss et limons.

Au sud de cette ligne Saint-Genis-Laval - Fourvière, la nature du sous-sol est identique, mais cette fois, ce sont des moraines glaciaires qui constituent l'essentiel des terrains affleurant.

Il faut enfin noter l'existence d'une entité géologique particulière qui va de Tassin-la-demi-Lune à Saint-Genis-Laval constituée de nappes alluviales fluvio-glaciaires (ancien méandre du Rhône).

Trois grands types d'unités morfo paysagères se dégagent de la composition géographique de l'ouest

lyonnais : les plateaux, les vallons et vallées, enfin les balmes.

Ce territoire au relief accidenté est historiquement traversé de voies de communication qui ont structuré son urbanisation. La géographie offrant de nombreux espaces plans (les plateaux), les voies historiques les ont prioritairement emprunté. En direction du sud, l'axe de transport s'est naturellement inscrit le long du couloir rhodanien.

Dans ce contexte, les regroupements humains se sont avant tout établis selon deux logiques : d'une part le long des axes radiaux conduisant à la ville centre, à travers les plateaux et le relief (du sud au nord : voie de Vienne à travers les plateaux, voie de la Narbonnaise, voie d'Aquitaine, voie de l'Océan, voie des Bellosaques) ou à flanc de balmes en limite du lit du Rhône; d'autre part à l'intersection entre ces radiales et l'axe nord-sud, l'actuelle RD 42 (notamment Francheville le bas). L'urbanisation s'est ainsi développée sous forme de bourgs ruraux agglomérés et de villages rue ; les deux structures pouvant être couplées comme par exemple à Craponne, Oullins ou Tassin-la-demi-lune. Enfin, à mesure que l'on se rapproche de la ville centre, les densités croissent et les types d'urbanisation se complexifient.

Ce schéma général souffre toutefois d'exceptions, fonctions des particularités de chaque site. L'inscription de l'urbanisation dans ce contexte géographique est par ailleurs largement remise en cause par l'étalement urbain des dernières décennies.

### **Les plateaux**

Traversés d'axes de transport, les plateaux ont été les lieux privilégiés d'une implantation humaine regroupée, produit de l'agglomération de fermes et de maisons de bourgs. Certains, comme à Ecully, ont aussi accueilli de « grandes propriétés » qui ont largement muté au cours des deux dernières décennies sous forme d'ensembles collectifs en copropriétés et de lotissements pavillonnaires. Le développement résidentiel ne s'est toutefois pas limité à la question de la mutation des « grandes propriétés ». En effet, depuis les années 1960, à mesure que l'agriculture des plateaux se fragilise face à la pression urbaine, les tissus résidentiels pavillonnaires se diffusent massivement au-delà des bourgs ruraux sur les paysages collinaires de l'ouest. La présence de l'agriculture, bien qu'en actuelle perte de vitesse, reste toutefois importante sur les plateaux les plus éloignés du centre de l'agglomération. Elle revêt des réalités différentes.

On peut distinguer du nord au sud :

- le pourtour sud du massif du Mont d'Or, situé entre l'autoroute A6, la nationale 6 et l'éperon de Dardilly (le Mathias, Sans Soucis), essentiellement occupé par des cultures céréalières. A proximité de celui-ci, sont

implantés l'école d'agriculture Sandar à Limonest et le lycée horticole de Dardilly ;

- le plateau de la Brochetière, Villedieu et Montcourant, sur les communes de Dardilly et de la Tour-de-Salvagny, situé entre les vallons du ruisseau de la Beffe et du ruisseau des Planches. Ce secteur a fait l'objet de travaux d'irrigation importants sous la forme de lacs collinaires pour le développement des cultures arboricoles ;
- le plateau de Méginant sur la commune de Tassin-la-Demi-Lune et le plateau de Chapoly qui lui fait face sur la commune de Saint-Genis-les-Ollières, principalement investis par la polyculture ;
- le plateau des Hautes Barolles, sur la commune de Saint-Genis-Laval, où sont pratiquées essentiellement les cultures fruitières ;
- le plateau sur les communes d'Irigny (les Fouillouses), de Charly et Vernaison (les Grandes Prondes) occupés traditionnellement par des vergers.

L'attractivité du cadre paysager de l'ouest lyonnais oriente aujourd'hui très fortement ce territoire autour de l'accueil de fonctions résidentielles, largement marquées par l'habitat individuel et, dans une moindre mesure, d'activités tertiaires de pointe (Techlid à Ecully). Cette évolution interroge sur la maîtrise de l'étalement urbain ainsi que sur la diversification des tissus et des fonctions urbaines.



*Culture fruitière sur les plateaux*

### **Les vallées et vallons**

La majorité des vallons éloignés du centre de l'agglomération (vallons de Méginant, du Ratier, des Planches, de la Beffe, de Ribes, du Cornatel et de l'Yzeron...) demeurent des espaces peu urbanisés en raison de leurs fortes pentes, des risques naturels d'inondation, de glissement de terrain mais aussi parce que les voies de communication les ont peu investis. Véritables percées végétales, ils participent pleinement à l'armature paysagère générale.

Ils abritent depuis quelques deux à trois siècles, différents types de constructions isolées qui n'altèrent pas les qualités paysagères des sites : d'une part, du bâti traditionnel dispersé, situé en creux de vallée, lié aux activités qui avaient pris place en ces lieux difficiles : élevage, moulins à eau (ruisseau de Rochecardon)... de grandes propriétés d'autre part. En effet, les hauteurs et versants des vallons ont été dès le XVIII<sup>e</sup> siècle convoités en tant que sites de grande qualité paysagère à l'écart de la ville : bourgeoisie et institutions religieuses y ont implanté leurs « grandes propriétés » en balcon. Leur inscription dans le paysage s'est appuyée sur des situations de point de vue qu'offre un relief marqué.

Certains vallons sont toutefois traditionnellement urbanisés, et celui Charbonnières-les-bains, bourg thermal qui s'est développé autour du ruisseau de Charbonnières.

A Craponne et Saint-Genis-Laval, la proximité des ruisseaux a favorisé les vocations de lavandières. Leurs activités se sont mécanisées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle sous forme de blanchisserie. Elles annoncent la transformation, à partir de la révolution industrielle, de la physionomie des parties aval des vallons, proches de la ville centre et en contact avec le fleuve.

Dans ces secteurs en aval se sont développés les quartiers industriels : quartier de la Saulaie (entrepôts de la SNCF) et pourtours du vallon de l'Yzeron à Oullins, secteur industriel du vallon de la Mouche à Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite et Irigny. L'urbanisation des vallons s'est accélérée à partir des années 1970, notamment sous forme résidentielle. Les vallons les plus touchés sont ceux de l'Yzeron (partie aval), de Charbonnières, des Planches et de la Mouche.

Vallées et vallons de l'ouest sont aujourd'hui soumis à une forte pression foncière. Le paysage évolue aux limites entre les plateaux et les vallons par une urbanisation qui, malgré les risques géologiques, entame progressivement les sommets des versants, dénaturant la qualité de ces sites parmi les plus remarquables de l'agglomération.



Les vallons de l'ouest : le vallon du Ratier (Craponne, St Genis les Ollières) et au loin, le plateau de Méginant

### Les balmes de la Saône et du Rhône

Les balmes qui bordent le lit de la Saône puis du Rhône à l'aval de la confluence constituent le plan escarpé qui conduit aux plateaux. Sur les hauteurs de Lyon, de la Mulatière et de Sainte-Foy-Lès-Lyon, elles ont connu une urbanisation déjà ancienne liée à leur proximité au centre urbain et à leur situation de spectatrice de la ville basse. C'est sur ces sites en promontoire que se sont notamment implantées nombre de grandes propriétés bourgeoises ou religieuses, dès la Renaissance. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'habitat collectif et individuel s'y est développé. Assez souvent bien inscrites dans le relief, les constructions assurent la préservation d'un cadre végétal encore dominant. Le gabarit de certains immeubles interroge toutefois sur les proportions des hauteurs du bâti. Plus largement, se pose aujourd'hui la question de la limitation de l'urbanisation pour maintenir le caractère végétal des balmes, par ailleurs soumises à des risques de mouvements de terrain.

L'axe fluvial, contre lequel se dressent les balmes est longé d'une ancienne voie romaine (actuelle RD 15) qui a joué le rôle de structuration pour l'urbanisation le long de la plaine alluviale. Cette voie a rendu accessible l'espace des balmes où se sont alors installées nombre de villégiatures. S'il n'est pas étranger au tracé de cette voie, l'emplacement du bourg de Vernaison en bordure du Rhône a plus largement été déterminé par ses activités de pêche.

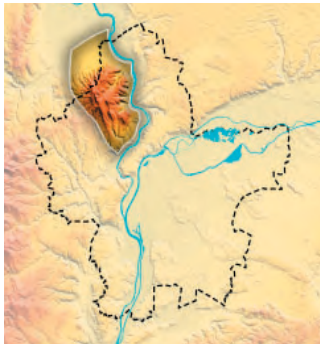
Plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation a principalement été impulsée par le développement des activités industrielles et l'arrivée du chemin de fer dans la plaine alluviale : quais des Etroits à la Mulatière, la Saulaie à Oullins, Pierre-Bénite.

Plus au sud, après la dépression de la Mouche, deux ruisseaux entament la balme, l'échancrant de courts ravins (le ruisseau des Vernières sur Irigny, le ruisseau de la Fée des Eaux sur de Vernaison). Malgré une urbanisation récente (sous forme d'habitat individuel et de quelques collectifs) de plus en plus visible, ce secteur constitue une unité paysagère de grande qualité sur une des entrées sud du territoire communautaire. Elle est marquée par la présence de grandes propriétés constituées de maisons de maîtres dans des parcs boisés, et marginalement par la présence de viticulture. Subsiste d'ailleurs une zone classée en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) à Vernaison.



Les Balmes de la Saône et du Rhône (Ste-Foy-lès-Lyon et la Mulatière)

## Le massif du Mont-d'Or



Culminant à 625 mètres au Mont Verdun, le massif du Mont-d'Or est visible depuis de nombreux points et constitue ainsi un véritable signal topographique qui domine l'agglomération au nord du territoire communautaire. Inversement, son relief accentué offre de

nombreux points de vue sur le Plateau Lyonnais, le Franc Lyonnais, et au-delà la ville centre et la plaine de l'Est.

Le massif du Mont-d'Or, constitué d'échines calcaires (Mont Verdun, Mont Thou, Mont Cindre, Roche de Saint Fortunat) aux pentes orientales abruptes, se dresse en promontoire au-dessus du Val de Saône. La rivière contourne le massif par l'est, en ménageant au pied des pentes des replats où se sont développées les activités humaines (voies de circulation, habitat et industrie). La forte dénivellation, qui atteint plus de 450 mètres en certains lieux, donne tout son mouvement au relief malgré la rondeur des sommets. L'impression magistrale émanant du site est renforcée par les nombreuses carrières abandonnées aujourd'hui. Situées en pied de versant (communes de Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or et Albigny-sur-Saône), elles accentuent l'escarpement du relief.

Au sud, le relief s'aplatit lentement pour former de petits plateaux (Crécy sur la Commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or) séparés par des vallons étroits et profonds (vallon de Rochecardon, vallon d'Arche) qui se prolongent jusqu'aux limites de la ville centre.

Au nord, le massif s'incline pour laisser place progressivement à la plaine agricole des Chêres, située en limite du territoire communautaire.

Du point de vue géologique, le massif du Mont-d'Or constitue une importante butte, témoin d'une couverture sédimentaire d'âge secondaire. Cette couverture est



Couzon-au-Mont-d'Or : le bourg, la voie ferrée et les lignes de taille des anciennes carrières

constituée par des dépôts du Trias (grès plus ou moins grossiers, calcaires dolomitiques rosâtres, marnes) et par de puissantes couches calcaires à l'origine du relief accusé du Mont-d'Or (calcaire doré du Mont-d'Or et calcaires gris à Gryphées utilisés dans la construction locale et notamment du Vieux Lyon).

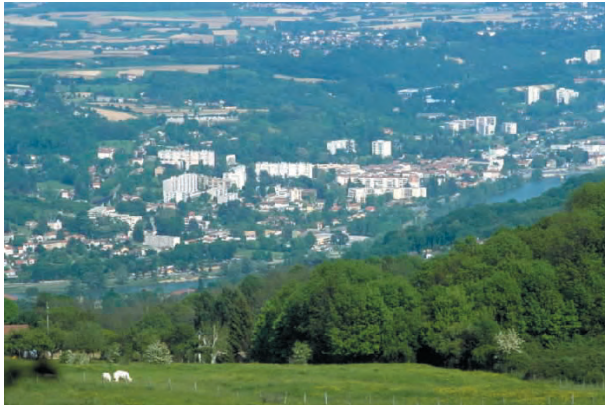
Les sols calcaires des pentes et des sommets du Mont-d'Or ont été jadis mis en valeur par une agriculture aux caractéristiques proches de celles de l'agriculture méditerranéenne, vignes et élevage de chèvres (hameau de la Chevrotière à Saint-Didier-au-Mont-d'Or), aujourd'hui remplacée par l'arboriculture ou la polyculture sur des espaces de plus en plus difficiles à maintenir : parcellaire très découpé, pentes souvent fortes où la mécanisation est rendue difficile.

Le Mont-d'Or, massif encore très végétalisé constitue un environnement de grande qualité. Paysages de moyenne montagne et de collines, ambiances intimes ou majestueuses émergent ainsi à proximité du cœur du Grand Lyon, rare agglomération française à bénéficier du privilège d'une zone naturelle de cette envergure et de cette qualité aux portes de son centre. La préservation de paysages tels que le cirque de Giverdy à Saint-Didier, les abords des hameaux de Poleymieux-au-Mont-d'Or et de nombreux fonds de vallon constitue un enjeu fort pour le Mont-d'Or. Ceci interroge notamment le devenir des activités agricoles qui ont façonné ces paysages.

L'urbanisation s'est avant tout développée dans la vallée, essentiellement à la convergence des chemins de carriers (Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or), en liaison avec le transport fluvial et la pêche. L'urbanisation traditionnelle, s'est également implantée sur les lignes de crête à Saint-Didier. A Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et à Collonges-au-Mont-d'Or, les plateaux surplombants le Val de Saône ont été investis, tandis qu'à Poleymieux-au-Mont-d'Or, ce sont les versants donnant sur la vallée du Thou. L'identité du Mont-d'Or tient aussi à la richesse de son patrimoine bâti : rationalité de l'inscription dans les sites, notamment par l'agencement des volumes par rapport à la pente ; unité architecturale à travers l'usage de la pierre dorée, le recours à des volumes simples et la construction de nombreux murs.

A ces urbanisations traditionnelles fortement structurées sous forme de bourgs et de hameaux, sont désormais juxtaposés sur ce territoire très attractif des tissus pavillonnaires lâches. Cette nouvelle forme d'urbanisation apparue dans les années 1970, largement destinée aux populations aisées de l'agglomération, a pris place sur les versants et les plateaux. Soudaine, très consommatrice d'espace et souvent sans lien avec le contexte géographique, fondement de l'identité des lieux, le développement de l'habitat résidentiel, représente encore aujourd'hui une menace pour ce paysage naturel exceptionnel. La raréfaction de

l'offre foncière favorise l'urbanisation de secteurs parfois soumis à des risques géologiques et accentue la pression sur des zones non bâties remarquables, souvent situées à proximité des centres anciens (Vondrière à Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Paupière à Couzon-au-Mont-d'Or, les Seignes à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, le versant du vallon du Thou à Curis-au-Mont-d'Or).



Vue sur le Val de Saône et le Franc Lyonnais depuis le Mont d'Or

### **A la croisée des grandes entités géographiques, le site de la ville centre : Lyon et Villeurbanne**



La spécificité du site de la ville centre tient à ce qu'il concentre sur un territoire réduit, densément urbanisé, l'ensemble des caractéristiques majeures des six entités morpho paysagères qui fondent la richesse paysagère de l'agglomération.

#### **Lyon**

Son caractère d'exception est lié aux contrastes créés par la confluence d'un fleuve et d'une rivière, s'unissant, en cœur de ville, au pied d'un relief marqué : à l'ouest, les collines de Fourvière et les balmes ; au nord, les pentes de la Croix Rousse ; à l'est, ouverture du paysage sur la plaine. Cette géographie particulière qui conjugue paysages naturels de cours d'eau et paysages urbains constitués au fil de 2000 ans d'histoire, a été un élément essentiel lors du classement par l'UNESCO du site urbain de Lyon au patrimoine mondial de l'humanité (colline de Fourvière, Vieux Lyon, Presqu'île, pentes de la Croix Rousse).

#### **• La Presqu'île, un trait d'union**

Langue de terre d'environ 5 Km de long sur 600 à 800 mètres de large, la presqu'île s'étire entre Rhône et Saône, jusqu'à sa limite nord définie par les pentes du plateau de la Croix Rousse. Strictement délimitée d'un point de vue paysager (Saône, pentes, Rhône, confluence), la Presqu'île met en contact les différents quartiers de la ville dense.



Au cœur de la ville dense, la Presqu'île joue le rôle d'un trait d'union entre les grandes entités géo-morphologiques.

Cœur de la ville depuis le Moyen Âge, cette terre d'entre les eaux est agrandie dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par les travaux d'endiguement du Rhône à Perrache, qui rattachèrent l'île Mognat à la Presqu'île : ces travaux ont repoussé le confluent, du quartier d'Ainay à sa limite sud actuelle. Depuis deux siècles, le nouveau quartier gagné sur les eaux suscite des initiatives urbanistiques. Il fait aujourd'hui l'objet d'un ambitieux projet de requalification, Lyon Confluence qui doit restituer à la Presqu'île toute sa profondeur, l'ouvrant au sud sur la rencontre des eaux du Rhône et de la Saône.

#### **• Un Val de Saône urbain**

La Saône, qui traverse la ville du nord au sud, constitue avec les paysages encore très végétalisés qui l'accompagnent, une véritable charpente « naturelle » de la ville.



La colline de Fourvière et la Saône : deux éléments structurants du site de Lyon



En amont de la ville, les massifs boisés de l'île Barbe et du quartier Saint-Rambert ponctuent le paysage d'eau et annoncent l'entrée dans la ville. Le cadre de la rivière s'élargit alors, s'ouvrant rive droite sur la plaine ou cuvette de Vaise, ancien faubourg industriel, aujourd'hui en pleine reconversion tertiaire. Le Val de Saône pénètre ensuite le cœur de la ville dense. Constamment encadré de balmes boisées, très étroit dans sa partie lyonnaise, il s'élargit faiblement, rive droite, pour laisser place, au pied de la colline de Fourvière, à une bande étroite de 25 hectares qui abrite le Vieux-Lyon. Occupé par les hommes depuis l'antiquité, ce quartier constitue un ensemble urbain remarquable.

Omniprésence du relief et cheminement sinueux de la rivière se répondent pour offrir, depuis les quais, une grande diversité de perspectives sur les collines urbanisées et boisées d'une ville construite en gradins, et mettre en scène, depuis la ville haute, le serpentement des eaux en contre bas.

#### • **Le Rhône ou la traversée de la ville**

Deux grandes séquences ponctuent la traversée du fleuve dans la ville centre. Dans le prolongement de l'ambiance végétale du secteur de l'« Anneau bleu », un premier ensemble paysager est constitué par l'ample courbe qu'emprunte le cours du fleuve entre d'une part, le parc de la Feyssine au nord de Villeurbanne, la cité internationale et le parc de la Tête d'Or à Lyon, et d'autre part, les balmes qui leur font face sur le commune de Caluire-et-Cuire. Sur cette section, le cadre végétal ample et le relief marqué contribuent à la mise en scène du fleuve dont les abords sont par ailleurs largement investis par des infrastructures de transports.

En aval du parc de la Tête d'or, le Rhône suit un cours linéaire et rive droite, la présence végétale des balmes disparaît pour laisser place à un environnement strictement urbain. Sur cette section homogène qui se prolonge jusqu'à la confluence, le cours du fleuve, après avoir joué jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le rôle de frontière orientale de la ville (et de la province du lyonnais) en est devenu l'axe principal de structuration.



Aspect du paysage des quais du Rhône à Lyon



Longtemps limite de la ville, le Rhône oriente désormais sa structure

Une composition urbaine en damier inspirée du plan Morand de 1764 et dont l'appui n'est autre que le cours linéaire du fleuve, va alors orienter la trame de l'extension à l'est. Désormais intégré à la ville, le Rhône dont le franchissement est toujours un événement essentiel de tout déplacement, constitue un élément qui situe la ville dans sa géographie.

La largeur du fleuve, de près de 250 m si l'on inclut les quais, introduit une vaste embrasure en centre urbain, dégagant ainsi des perspectives sur les hauteurs de la ville. Cette ouverture des horizons est soulignée par les alignements de platanes qui bordent le fleuve sur les hauteurs des quais, appuyant ainsi les grandes lignes de force horizontales des bas ports qui sont l'objet d'un projet urbain. Inscrit dans une démarche générale d'amélioration du cadre de vie et de réappropriation des berges par les habitants, ce projet a pour point central le retrait de la fonction stationnement automobile longtemps attribuée aux bas-ports. Sera ainsi créé autant que restitué, un cheminement magistral, piéton et cycliste, dans un cadre fluvial en cœur de ville.

#### • **Les deux collines, les balmes et les plateaux**

Perchée entre Saône et Rhône, la « colline » de la Croix Rousse n'est autre que l'extrémité sud du plateau de la Dombes qui supporte le quartier historique de la Croix Rousse.

Le plateau qui accueillait autrefois la ligne nord des fortifications de la ville (actuel boulevard de la Croix Rousse, limite entre les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements) s'achève par des pentes abruptes : exposées au sud, face à la Presqu'île, les « pentes de la Croix Rousse », ancien quartier des ouvriers Canuts, parmi les plus denses d'Europe ; latéralement, les pentes boisées qui bordent la Saône à l'ouest et, dans une moindre mesure, le Rhône au nord-est.

A l'ouest, séparée de la colline de la Croix Rousse par la Saône coulant dans le profond défilé de Pierre Scize, la colline de Fourvière s'inscrit dans les balmes boisées d'orientation nord-sud. Ces balmes constituent

les rebords de l'extrémité orientale du plateau lyonnais. Celles-ci accueillent les quartiers anciens de Saint-Just et Saint-Irénée construits sur une position de col, ainsi que l'ancien bourg du Point du Jour. S'y sont installés surtout depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les quartiers résidentiels des 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements.

Les roches cristallines du Massif Central constituent aussi bien les pentes de Fourvière (coté nord) que celle de la Croix Rousse (coté sud). La molasse miocène borde ces reliefs sur le flanc sud-est de la Croix Rousse et le flanc est de Fourvière. Le substratum est de même nature, seuls les dépôts affleurant diffèrent quelque peu : moraines et alluvions fluvio-glaciaires côté plateau lyonnais et moraines glaciaires exclusivement coté extrémité sud de la Dombes. Cette structure liée à des pentes fortes et au ruissellement d'eaux excédentaires, génèrent des risques importants de glissements de terrain (*cf. chapitre 2 - mouvements de terrains*).

#### • La plaine

A l'est du Rhône, trois unités topographiques et géologiques sont perceptibles en allant du Rhône aux « buttes » de Montchat et du Vinatier :

- La plaine d'alluvions modernes formée à l'origine d'îles submersibles (les Brotteaux) et de bras secondaires du fleuve et formée localement d'alluvions plus anciens (sud Guillotière et Monplaisir) accueille une urbanisation qui, à l'exception du faubourg ancien de la Guillotière, s'est essentiellement développée depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette plaine, encore submergée par la crue de 1856, a fait ensuite l'objet d'endiguements qui ont permis le développement de Lyon à l'est du Rhône.
- La terrasse fluvio-glaciaire qui ne s'est urbanisée qu'à partir du XX<sup>e</sup> siècle, à l'exception des bourgs ou hameaux anciens (Monplaisir, Montchat, Maisons Neuves, Grange Blanche).
- Les moraines déposées par les glaciers, se distinguent sous forme de « buttes » de Montchat et du Vinatier marquées par leur caractère végétal (parcs, espaces verts, jardins).

#### Villeurbanne

Les deux unités topographiques perceptibles sur la partie la plus à l'est de Lyon se prolongent sur Villeurbanne :

##### • La plaine d'alluvions modernes.

Fortement soudée à Lyon par la continuité géographique elle s'inscrit à l'extrémité de la plaine de l'Est, limitée au nord par le Rhône et le secteur naturel de la Feyssine. Cette plaine est couverte par une urbanisation essentiellement développée depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

##### • La terrasse fluvio-glaciaire villeurbannaise

Elle ponctue l'est et le sud-est du territoire de la commune (Cusset, Grandclément, Maisons Neuves) : suite de la terrasse de Lyon, elle s'élève de 10 à 12 mètres au-dessus de la plaine. Elle domine l'ancien cours de la Rize (actuel boulevard Eugène-Réguillon) qui traversait autrefois la commune. A l'abri des fréquents débordements du Rhône, la terrasse villeurbannaise, occupée par les hommes depuis l'antiquité et même la préhistoire, accueille l'ancien bourg rural de Cusset, centre de Villeurbanne en 1920, et le quartier de Grandclément, qui lui-même deviendra un temps le centre de la commune, avant que celui-ci ne se déplace, depuis la fin des années 30, au centre géographique de la commune, avec la construction des « Gratte-ciel ».

Si l'urbanisation a profondément modifié le paysage « naturel », les traces anciennes demeurent, en particulier dans les tracés de voirie, les formes du parcellaire et dans la présence forte de la végétation.



Rhône et espace naturel à Villeurbanne

